

TÉLÉCOMMUNICATIONS | FRANCE

Gide est l'un des rares cabinets d'avocats internationaux à avoir mis en place une équipe pluridisciplinaire dédiée et capable d'offrir une assistance couvrant l'ensemble des aspects juridiques et réglementaires du secteur des télécommunications, au service à la fois des acteurs privés (opérateurs, équipementiers, établissements financiers) et publics (organisations internationales et régionales, gouvernements, autorités de régulation).

Assistance en régulation et en droit des télécommunications et réforme du cadre légal et réglementaire des télécommunications

L'équipe Télécommunications de Gide a accompagné investisseurs et opérateurs dans une quarantaine de pays depuis l'ouverture du secteur des télécommunications à la concurrence. En France, nous assistons des opérateurs comme de nombreux investisseurs étrangers entrant sur le marché, et à travers le monde, nous conseillons de nombreux gouvernements et autorités de régulation dans la mise en place ou la réforme du cadre légal et réglementaire des télécommunications. Forts de notre reconnaissance en qualité d'experts par l'UIT, l'Union européenne, la Banque Mondiale et les institutions financières internationales, les équipes du cabinet Gide sont également sollicitées pour intervenir aux côtés des opérateurs et des investisseurs en France, en Europe comme sur l'ensemble du continent africain, dans le monde arabe, en Amérique centrale et en Asie, pour les accompagner dans le développement de leurs réseaux et de leurs services, l'obtention des autorisations nécessaires et les éventuels conflits notamment en matière d'interconnexion et de partage d'infrastructures. Nos clients, qu'ils soient opérateurs, institutions financières, équipementiers ou autorités gouvernementales, apprécient notre approche pluridisciplinaire et opérationnelle, claire et efficace du droit et de la régulation des télécommunications.

Obtention ou attribution d'autorisations, de licences, agréments ou permis

L'équipe Télécommunications accompagne les opérateurs pour l'obtention des licences nécessaires à leurs activités et notamment celles relatives à l'attribution des ressources rares en fréquences et blocs de numéros. Depuis quinze ans, nous sommes aussi intervenus auprès de nombreux gouvernements pour aboutir à des attributions de licences ayant atteint des montants de valorisation significatifs dans des pays de niveaux de développement très différents. Nous sommes également reconnus pour notre expertise en matière d'attribution de droits relatifs aux technologies les plus récentes (3G, 4G) et de mise en œuvre effective d'opérations novatrices (accès / service universel).

Restructurations, acquisitions et privatisations

En associant les compétences des équipes M&A et TMT, le cabinet a œuvré aux côtés de gouvernements ou d'investisseurs dans la privatisation des opérateurs historiques dans de nombreux pays développés ou en développement. Notre connaissance sectorielle en matière de télécommunications, de médias et de technologies, nous amène à intervenir aux côtés du département M&A dans le cadre de larges fusions ou d'acquisitions, souvent transnationales, d'opérateurs intervenant tant dans le domaine des contenus que des réseaux. Auprès des gouvernements, nous participons à valoriser au mieux les actifs des opérateurs historiques ou des réseaux alternatifs en préservant les intérêts collectifs (qualité de service, couverture territoriale, etc.) tout en favorisant l'investissement privé.

ALGER

BRUXELLES

CASABLANCA

ISTANBUL

LE CAIRE

LONDRES

NEW YORK

PARIS <

PÉKIN

SHANGHAI

TUNIS

VARSOVIE

Déploiement de réseaux et financement des extensions

L'équipe Télécommunications est reconnue pour son expertise en matière satellitaire (acquisition, financement et exploitation de système satellitaire, obtention des licences, position orbitale, bandes de fréquences). Nous intervenons également sur les aspects juridiques relatifs au déploiement des câbles sous-marins et des réseaux de télécommunications fixes et mobiles, y compris s'agissant des accords d'externalisation, du partage d'infrastructure et de la livraison de réseaux clés en main.

En étroite coopération avec la ligne de métiers Banque & Finance à Paris comme à Londres, nous intervenons dans le financement des réseaux, ainsi qu'à chaque étape de leur déploiement (contrats de construction, d'achat, de vente, de location ou de maintenance d'équipement, conventions d'interconnexion, accords de roaming, hébergement, colocalisation, accès aux points hauts et dégroupage).

Nous sommes aussi sollicités par les autorités locales en charge de mettre en place des partenariats public-privé pour la réalisation d'infrastructures de communications, le déploiement de la TNT, des réseaux en fibre optique, réseaux hertziens à large bande (3G, 4G), backbone national ou station d'atterrissage de câble sous-marin.

Contenus en ligne

L'équipe TMT de Gide est régulièrement consultée par des éditeurs et fournisseurs de contenus en ligne tant sur les modalités technologiques de la mise en ligne que sur les problématiques de droits d'auteur et de droits voisins. La convergence des techniques et la digitalisation des contenus ont abouti depuis plus de dix ans à réunir au sein du cabinet une équipe polyvalente à la fois en droit de l'audiovisuel et droit d'auteur, en droit de l'informatique, IT (Internet, Big Data et protection des données personnelles) et des télécommunications.

Distribution & Concurrence

Avec les équipes Concurrence, l'équipe TMT accompagne l'évolution réglementaire du secteur des télécommunications dans sa mutation progressive vers une régulation concurrentielle. Nos avocats disposent notamment d'une grande expérience en matière d'analyse et de détermination des différents marchés pertinents des communications électroniques, ainsi que d'évaluation / de contestation des remèdes (*ex ante* ou sanctions *ex post*).

Qu'il s'agisse de régulation tarifaire, de modalités d'interconnexion ou de conditions de distribution de nouveaux services à valeur ajoutée, Gide intervient très régulièrement devant les instances nationales et communautaires pour défendre les intérêts des opérateurs ou pour conseiller les autorités de régulation en charge de ces conflits. Notre capacité à nous faire épauler par des ingénieurs et économistes spécialisés dans les télécommunications permet d'apporter des recommandations qui couvrent l'ensemble des problématiques en matière de concurrence dans le secteur des télécommunications.

Contentieux & Arbitrage

Les avocats de l'équipe Télécommunications ont une expérience du contentieux qui leur permet avec l'appui du département Arbitrage & Contentieux de représenter leurs clients devant les tribunaux et les autorités de régulation, y compris dans des procédures transnationales impliquant des aspects de droit civil et de *common law*. Ils sont fréquemment appelés à intervenir dans le cadre de médiations, d'arbitrages nationaux ou internationaux aux côtés d'opérateurs, d'équipementiers ou d'autorités de régulation.

“Advises a number of domestic and international telecoms providers, with a particular focus on the African market. Acts on both contentious and non-contentious mandates, ranging from arbitration to regulatory compliance. Represents clients in negotiations for a variety of agreements within the telecoms sector. Clients praise the team's multidisciplinary approach. Another source underlines the team's good understanding of the client's needs. Acted for the Economic Community of West African States on creating guidelines to evaluate significant market powers within the telecoms sector. Advised the State of Cape Verde on an arbitration concerning the compliance of telecom services provided by Cabo Verde Telecom Significant Clients: Vodafone, Facebook, Cable & Wireless, Maroc Telecom, Orange.”
Chambers Europe 2018

“Gide Loyrette Nouel A.A.R.P.I. 'has a very strong understanding of the IT and technology space as a whole with vast experience in dealing with start-ups and fast-growing companies'. Practice co-head Olivier Cousi focuses on telecoms work and recently advised the national telecoms authority of Benin on the country's legal framework and the introduction of new legislative provisions, as well as assisting the government of Cape Verde with arbitration proceedings against the national telecoms provider concerning regulatory compliance.”
Legal 500 EMEA 2018

ASSOCIÉ

OLIVIER COUSI
tél. +33(0)1 40 75 61 73
cousi@gide.com